

La journée se déroulera à la Ferme Heurard
8 rue Joseph Moulin, 38180 SEYSSINS
(Proche de Grenoble)



Accès depuis la gare SNCF de Grenoble :

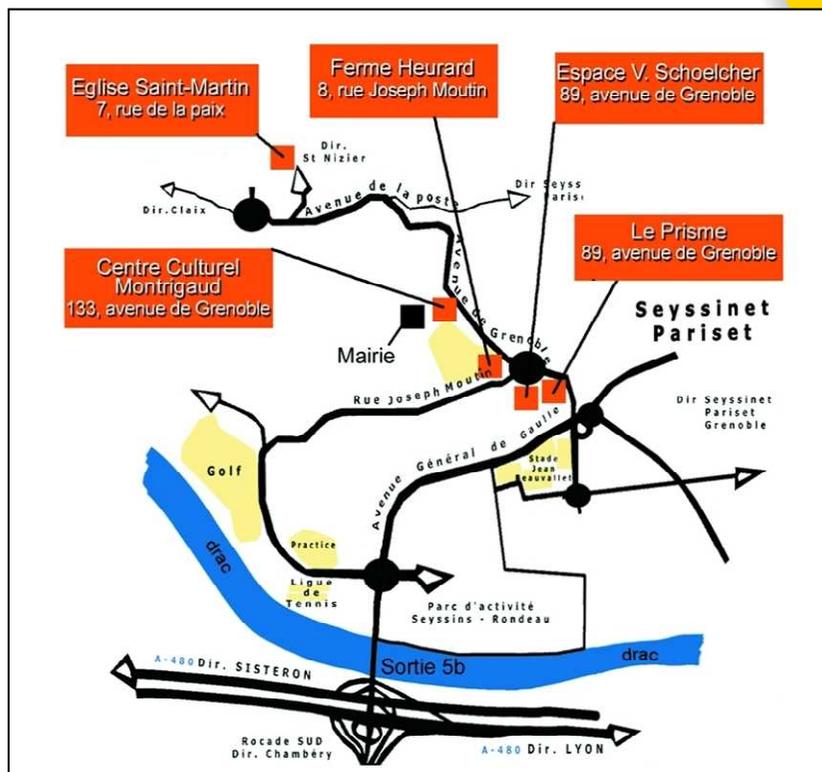
- ◆ Prendre le Tram A direction "Echirolles - Denis Papin"
- ◆ Descendre à la station "Chavant" et prendre la correspondance sur le même quai Tram C direction "Seyssins - Le Prisme"
- ◆ Descendre au terminus ; monter à pieds sur 100 m par une série d'escaliers jusqu'à la rue Joseph-Moutin

Accès depuis l'autoroute en venant de Lyon (A48 puis A480 à proximité de Grenoble) :

Depuis l'A480, prendre la sortie 5b "Seyssins" puis aller tout droit par l'avenue du Gal de Gaulle : au 2nd rond-point prendre la 3^{ème} sortie et monter en direction du Prisme (idem Tram C). Il est possible de se garer là ou d'aller directement à la Ferme Heurard.

Hôtels à Seyssins :

- ◆ Hôtel Kyriad : 04 76 21 76 12
- ◆ Château de la Baume : 04 76 84 28 00
- ◆ Hôtel Grill Campanile : 04 76 49 00 41



Pour tout renseignement : IDEAL Connaissances

Xavier GOMEZ – Animateur du Réseau Risques
93 avenue de Fontainebleau 94276 LE KREMLIN-BICETRE CEDEX
Tél. : 01 45 15 09 28 – x.gomez@idealconnaissances.com

RENCONTRE TECHNIQUE DU RESEAU RISQUES

Faire face aux risques majeurs
Comment optimiser la collaboration entre communautés scolaires/collectivités et à quel profit ?

Mercredi 19 novembre 2008 à Seyssins (38)

Madame, Monsieur,

Si l'école doit être le lieu privilégié de l'apprentissage à la sécurité environnementale, il convient que les établissements scolaires ne soient pas eux-mêmes vulnérables aux catastrophes majeures d'origine naturelle ou technologique. Comment optimiser les partenariats locaux concourant à la généralisation des actions de prévention dans les établissements scolaires ? Quelles synergies collectivités/communautés scolaires existent déjà ? Quels sont celles qui seraient à développer et à quel profit ? Où manque-t-il le plus de lien de coopération ? La situation est-elle différente d'un territoire à un autre ? Que peut-on attendre des instances nationales pour améliorer la situation ?

Le Réseau Risques d'IDEAL Connaissances et l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMa) organisent, en association avec l'IFFO-RME, une journée d'échange pour examiner toutes ces questions, avec le concours de la Ville de Seyssins, de l'Observatoire National de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, de l'Inspection Académique de l'Isère et du Rectorat de Grenoble, et les soutiens auprès de l'IRMa du Conseil régional Rhône-Alpes, du Conseil général de l'Isère et de la Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes.

Date limite d'inscription : 14 novembre 2008 (nombre de places limité)





Faire face aux risques majeurs

Comment optimiser la collaboration entre communautés scolaires/collectivités et à quel profit ?
Mercredi 19 novembre 2008 à Seyssins (38)



14h00

Mutualiser les savoir-faire entre collectivités gestionnaires des risques : le Réseau Risques
Marie-Agnès SCHERRMANN, Responsable du Réseau Risques, IDEAL Connaissances

8h30 -----Accueil des participants-----

9h00 Introduction protocolaire

9h30 **PPMS : approche de la problématique et état des lieux**
Sylvette PIERRON, Présidente de l'IFFO-RME et conseillère technique du recteur de l'académie de Versailles et Nadine VIERS, Secrétaire générale, Observatoire National de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS)

10h00 **Réduction de la vulnérabilité du bâti et des systèmes :**

- ♦ Réduction de la vulnérabilité du bâti en cas de pollution atmosphérique accidentelle : le cas expérimental du restaurant scolaire Joliot Curie de Salaise-sur-Sanne
Gérard PERROTIN, Adjoint au maire, Bertrand CABAUD, DGS, Mairie de Salaise-sur-Sanne et Gaëlle GUYOT, CETE de Lyon
- ♦ Optimisation des modes de vigilance et des moyens d'alerte : le cas de l'école de Basse-Jarrie
Bernard LERISBE, Maire-adjoint, Mairie de Jarrie
- ♦ Entre risques d'éboulements et de crues torrentielles : retour d'expérience sur l'événement de 1998 vu du collège des six vallées de Bourg d'Oisans – *Illustration à travers un film vidéo – IRMa 2007*

11h15 **Optimisation des dispositifs organisationnels et humains :**

- ♦ Méthodologie de mise en place du PPMS de l'école au lycée
Yvette THELLIER, Administrateur de l'IFFO-RME et chargée de mission risques majeurs au rectorat de Lille
- ♦ Le stress des enfants d'âge scolaire lors d'une situation de crise majeure
Docteur Françoise LECOURVOISIER, Médecin conseil technique du recteur de Grenoble
- ♦ De la généralisation des PPMS dans l'Inspection académique de l'Isère, retour d'expérience du groupe de travail « RICO »
Jean-Bernard GHESQUIER, IA Isère et Frédéric DALVAI en charge des risques, Conseil général de l'Isère

12h30 -----Déjeuner (inscription préalable nécessaire)-----

14h30 **Table ronde : comment concrétiser la collaboration entre communauté scolaire/collectivités et à quel profit ?**
Martine BROUZET, Adjointe au maire, Mairie de Seyssins
Sylvette PIERRON, Présidente, IFFO-RME
Nadine VIERS, Secrétaire générale, ONS
Henri DE CHOUDENS, Président, IRMa
Henri LARNAUD, Inspecteur Hygiène et Sécurité de l'Académie de Grenoble
Monique LESKO, Inspectrice de l'Académie de l'Isère ou son représentant
Jacques DAMIAN, IEN de l'Inspection académique de la Haute-Savoie – Circonscription primaire de Rumilly
Patrice OUMRAOU, Bureau de l'alerte et de la planification – Direction de la sécurité civile - Ministère en charge de l'intérieur

16h00 Clôture

16h30 ----- Fin de la journée -----

BULLETIN D'INSCRIPTION
Rencontre Technique du Réseau Risques – 19 novembre 2008

A retourner à IDEAL Connaissances avant le 14 novembre 2008 :
- par courrier : 93 avenue de Fontainebleau – 94 276 Le Kremlin-Bicêtre
- par fax : **01 45 15 09 00** à l'attention de Xavier GOMEZ

NOM/Prénom :
Fonction :
Organisme :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Fax :
Courriel :

Signature :

- Abonné au Réseau Risques : gratuit (hors frais de déjeuner)
- Collectivités en Rhône-Alpes et/ou adhérents et/ou partenaires IRMa : gratuit (hors frais de déjeuner)**
- Adhérents IFFO-RME (Délégation Rhône-Alpes) : gratuit (hors frais de déjeuner)
- Autre : 450 € TTC (hors frais de déjeuner)
- Participera au déjeuner. *Prévoir le règlement de 18 euros sur place en espèces ou chèque*
- Ne participera pas au déjeuner